

COMPTE RENDU COMITE DE SUIVI BREST'ASSOS

26 avril 2022 – Patronage Laïque de Lambézellec

Présent.e.s :

Virginie MORICE – AFEV ; Robert BOULIC - Entraide et Amitiés ; Laurence MERCIER - Office des Sports ; Claude CONSORTI – CSBI ; Sterenn BODENNEC - Canal Ti Zef ; Isabelle KERNEIS - Office des Retraités de Brest ; Maryse BOSSER - Office des Retraités de Brest ; Odile NOEL - Office des Retraités de Brest ; Gwendoline CONAN - Mouvement Associatif de Bretagne ; Delphine LE DOZE - Espace Associatif de Quimper ; Fanny ALLAIS-KERRIEN - RESAM de Morlaix ; Anne TIANDAZA - Diego Brest ; Andrée GUILLAMET - ADMD Finistère ; Brigitte BONNEAU - CDOS 29 ; Yannick LE DEUN - Centre Social de Bellevue ; Marielle LECOMTE - MJC Pen ar Créac'h ; Françoise PERRIER-LE ROUSIC - France Bénévolat ; J.P. DAURY - France Bénévolat ; Céline DAIRE - Ligue de l'enseignement ; Christophe BOUCHILLOUX - La Pince ; Maela DESBOIS - FEDE B ; Eric GUELLEC - Adjoint au maire en charge de la dynamique associative ; Mathilde MAILLARD - Adjointe au maire en charge de la politique du bien vieillir et l'inclusion des personnes en situation de handicap ; Réza SALAMI - Adjoint au maire en charge de la politique culturelle ; Elodie CORNEC – CCAS Ville de Brest ; Christelle KERDRAON – Sport Nautisme Ville de Brest ; Jean-Marie COCHET – Directeur Educations Ville de Brest ; Hélène LUGUERN – Culture Animation Patrimoines Ville de Brest ; Sylvie SOVRANO-CHELLOUG – Mission Handicap Ville de Brest ; Stéphane CHAPALAIN – Responsable de la Maison des Associations de la Ville de Brest ; Mathilde ROUSSELET – Maison des Associations ; Lénaïc BLANDIN – Maison des Associations ; Nathalie CADOUR – Maison des Associations ; Hermann LEBLANC – Maison des Associations.

Objectifs

- Garantir l'appropriation de la démarche par les participant.e.s (élus / services de la collectivité / associations)
- Renforcer l'interconnaissance pour assurer la confiance réciproque

1/ Introduction

Mot d'ouverture de Eric Guellec, 2^{ème} adjoint au maire de Brest en charge de la dynamique associative, des relations avec les équipements de quartier, les acteurs de l'éducation populaire, les associations patriotiques et les anciens combattants.

Les axes d'actions de la Ville de Brest vis-à-vis du monde associatif feront l'objet d'engagements réciproques entre la Ville et les associations. Plusieurs outils sont développés pour assurer la mise en cohérence de la politique dynamique associative : la Maison des Associations de la Ville de Brest, un Point d'Appui à la Vie Associative à l'échelle brestoïse en lien avec des partenaires ressources, un nouveau projet bâtimentaire 2023...

2/Présentation de la démarche Brest'Assos

Voir PowerPoint

3/Réflexion sur les conditions de réussite de la démarche

3.1. La représentativité du comité de suivi

Comment organiser l'action du comité de suivi pour que la démarche Brest'Assos rayonne pleinement sur toutes les associations brestoïses ? Quelles pratiques éviter et à l'inverse favoriser ?

Objectifs :

- Faire venir les « petites » associations ou celles qui n'ont pas d'habitude de travail en réseau
- Eviter l'entre-soi et favoriser l'ouverture
- Maintenir un lien actif

Vigilance :

- Veiller à l'équilibre collectivité/association + salariés/élus
- Neutralité des participant.e.s au comité : représentent leur association mais sont présents dans l'intérêt de la dynamique collective
- S'assurer que tous les secteurs d'activités et les quartiers de la Ville soient représentés

Actions/outils/pistes de travail :

- Interconnaissance
- Questionner les structures qui quittent la démarche
- Avoir des ambassadeurs : mise en valeur des réalisations de Brest'Assos (en interne)
- Cooptation : 1 association invite 1 nouvelle association à la réunion suivante (en externe)
- Créer des outils pour le comité de suivi : supports, points d'avancée lisible
- Diffusion/communication : diffuser largement/publiquement les compte-rendus (Brest .fr)
- S'appuyer sur les têtes de réseaux/fédérations des différents secteurs
- Un vocabulaire commun et accessible
- Relais par les élus qui sont en contact avec beaucoup d'assos

3.2 La mobilisation des acteurs

Comment garantir la participation du plus grand nombre : élus, techniciens, bénévoles, salariés d'associations...

Objectifs :

- Favoriser le partage d'objectifs communs, créer une culture commune
- Travailler sur des thématiques et actions concrètes, des enjeux communs à toutes les associations
- Au-delà des demandes « pratiques » (subv, locaux), sensibiliser à la démarche Brest'Assos
- Promouvoir la démarche dans les services de la ville et à l'interne des asso, en s'appuyant sur les membres du comité de suivi
- Favoriser la transparence et le respect
- Favoriser la mise en lien des structures qui ont des points communs (objectifs, projets, taille, etc.)

Vigilance :

- Interroger la diffusion de l'invitation (comités, réunions Brest'Asso...)
- Attention interconnaissance en trop grand groupe > risque de dispersion, désengagement
- Objectifs communs à ne pas perdre de vue
- Privilégier une mobilisation de qualité (dans le temps) plutôt que la quantité

Actions/outils/pistes de travail :

- Favoriser l'interconnaissance pour savoir qui est présents aux réunions
- Présentation de la structure qui reçoit/prête la salle

- Communication pour faire connaître et mobiliser sur la démarche : supports écrits (livret, journaux gratuites (Sillage ? Publication spécifique ?), Réseaux sociaux : Facebook, groupes spécifiques ou à créer ?
- Moins de transmission descendante, plus de dynamiques participatives/co-construction, des ateliers concrets
- Pouvoir visualiser la progression du chantier à chaque réunion avec les dates clefs à venir
- Transparence et respect : envoi des informations complètes en amont, temporalité annoncée et respectée + niveau d'engagement attendu : clair, annoncé, respecté
- Conserver les créneaux les + accessibles à tous et toutes
- Échelonner la participation/mobilisation / ex. mobilisation du plus grand nombre sur les « grands » événements (octobre)
- Donner envie : interconnaissance, convivialité, temps forts, temps d'échanges informels...

3.3 L'évaluation de la démarche

Comment s'assurer de la réussite de la démarche, de son amélioration continue ? De quels indicateurs se doter ?

► Participation

- Nombre d'associations qui participent à la démarche x 2
- Nombre de représentant.e.s des différentes structures (asso, agents, élu.e.s...)
- Régularité de participation = **condition de réussite pour une dynamique productive** (pas de redite)
- Augmentation ou diminution de la régularité de la participation

Etablir des statistiques sur les participant.e.s en terme de :

- Genre : nombre de femmes / d'hommes
- Prise de parole (tout le monde s'exprime lors des réunions ? 50% ?)

► Production

- Le temps laissé à la production collective par réunion (25% sur ce comité de suivi)
- Nombre de nouvelles idées par réunion, événement... x 2
- Richesse des échanges
- Envoi des comptes-rendus au moins une semaine avant les réunions
- Création d'une charte
- Création d'un observatoire local de vie associative

► Partage d'une culture commune sur la vie associative locale

- Nombre de communication sur les résultats de l'observatoire
- Objectifs communs à prioriser

► Mobilisation et représentativité

- Nombre d'associations qui connaissent la démarche
- Diversité des secteurs d'activités représentés (sport, culture, social, mobilité...)

3.4 Les actions et projets

En premier lieu, il convient d'identifier des thématiques fortes qui correspondent aux besoins des acteurs ce qui est en cours par l'observatoire local de la vie associative et les réunions Brest'Assos. Ensuite, il est important d'avoir des connaissances thématiques/théoriques pour travailler de manière approfondie sur certains sujets.